

# Place de l'Observatoire et Halles Laissac

Quelles Orientations principales à retenir pour notre place au quotidien ? :

- 1/ Priorisation de l'humain sur la machine et donc du piéton, du chaland (pour le commerce) et de la convivialité sur la voiture (individuelle) dans la répartition de l'espace et des dépenses;
- 2/ Amélioration des correspondances entre les arrêts de TC (Bus/Tramway) et les rues alentours (Hugo, Moulin, République, Durand et France) vers la gare et St-Denis et l'Ecusson; Favoriser l'usage du vélo (Park couvert)
- 3/ et donc Reflechir à la Place avant les Halles (espaces verts, circulation, gestion des Poubelles, ....)



## Quelle Problématique ?

Le bâtiment actuel au double usage marché/parking, agé d'a peine 50ans, parait trop vetuste, volumineux, peu accessible aux personnes à mobilité réduite, sous-utilisé (marché à mi-temps et parking peu rentable et à usage nocturne douteux) et mal inseré dans un espace qui s'est fortement modifié (tram etc...)

Si le besoin d'un marché de primeurs ne se pose pas pour le quartier, en revanche, la nécessité du maintien impératif de 200places de parking pose question notamment au regard du Plan de Déplacement Urbain approuvé et visant à la réduction du trafic voiture en hyper-centre. Pour mémoire sont en cours de création à 150m, 8 à 900 places de parking à St-Roch.

Suite à la periode électorale, les possibilités de choix sembleraient tourner à priori autour de 2 alternatives uniques:

- Garder "absolument" les parkings et alors un simple "rafraichissement" du bâtiment suffirait, par souci d'économie vu le faible taux de remplissage du parking existant et la demande qui baisse;
- Ou accepter de voir ces parkings non-remplacés et alors la reconstruction du marché s'imposerait de fait sans Parking.

Et donc choisir entre le projet de l'ancienne mairie ou se contenter d'un minima, à defaut de rien ! Est il donné à réfléchir autrement ? ..... Quelles sont les autres alternatives ?



## Place de l'Observatoire et Halles Laissac



( Bd V Hugo 1890 / 1990)

### La Place dans son contexte :

- A => Un Marché de primeurs apprécié du quartier et même au-dela, grace à la proximité des transports en commun et de la gare;
- B => Un fort trafic voiture en acces au tunnel croisant deux lignes de tramway (voir 3) et 3 ou 4 lignes de bus
- C => Un Bd du Jeu de Paume en secteur piéton en mal d'animation  
Séparant un quartier de ville intense vers la gare ou St-Denis ( Heure de pointe domicile travail, commerces nocturnes, voyageurs, touristes, etc )
- D => Un futur musée en mal d'affectation,
- E => Un futur quartier en developpement (nouveau St-Roch) prevoyant 3 à 4000 Habts de plus
- F => Et pourtant un fort taux de commerces vacants hors des zones semi-pietonnes (conflit d'usages entre voitures et piétons ?)



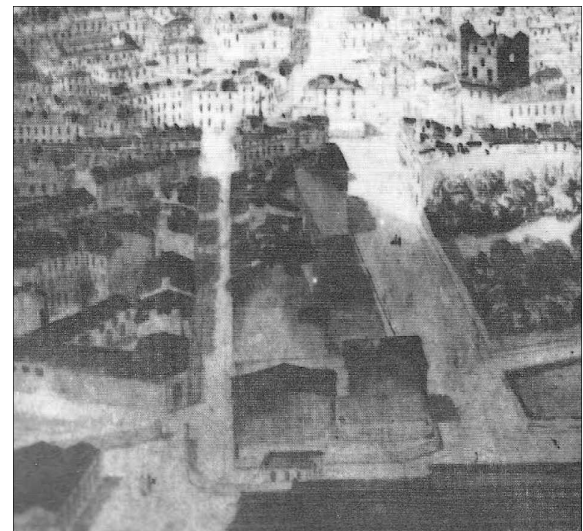
## Place de l'Observatoire et Halles Laissac

Quelquesoit la solution retenue au final, l'interet collectif du quartier Gare/Durand/Laissac/St-Denis est de défendre le piéton sur cette place de l'Observatoire, grace aux actions suivantes indispensables:

- Plateau traversant sur la rue Anatole France devant les commerces de bouche (pour mettre le pain hors de portée de la pollution aux particules de Benzene cancérogènes) et la pharmacie, en limitant à une seule voie cette rue grâce à la mise en place de 2 feux rouges bien synchronisés entre rue Parlier et la rue A.France, 50m en amont et reculs des feux.
- Début de la rue Durand piétonisée ou mise en double impasse avec fermeture au centre ( permettant un parking pour handicapé d'accès à la pharmacie)
- Revoir les arrêts de bus et notamment celui de la rue A France non accessible aux PMR (illégal et non conforme au PDU);
- Prévoir le mobilier urbain adapté pour :
  - \* Traiter proprement les poubelles et déchets divers,
  - \* Permettre au vélo de stationnement sécurisé pour faire ses courses
  - \* revoir la rue qui fait le tour (accès Park) pour la piétoniser complètement.
- Assurer un minimum de vert et de bleu sur la place, par le retour de la fontaine historique de la place St-Denis (et de sa statue) qui a été éradiquée sans tambour ni trompette lors de la réalisation de la ligne 3 du tram en rappel de la présence en sous-terrain du ruisseau des Aiguerelles qui draine les rues des étuves, de l'Écusson et de Gambetta.



*Marché aux fagots pour les boulangers (fin du XIX<sup>e</sup> siècle)*

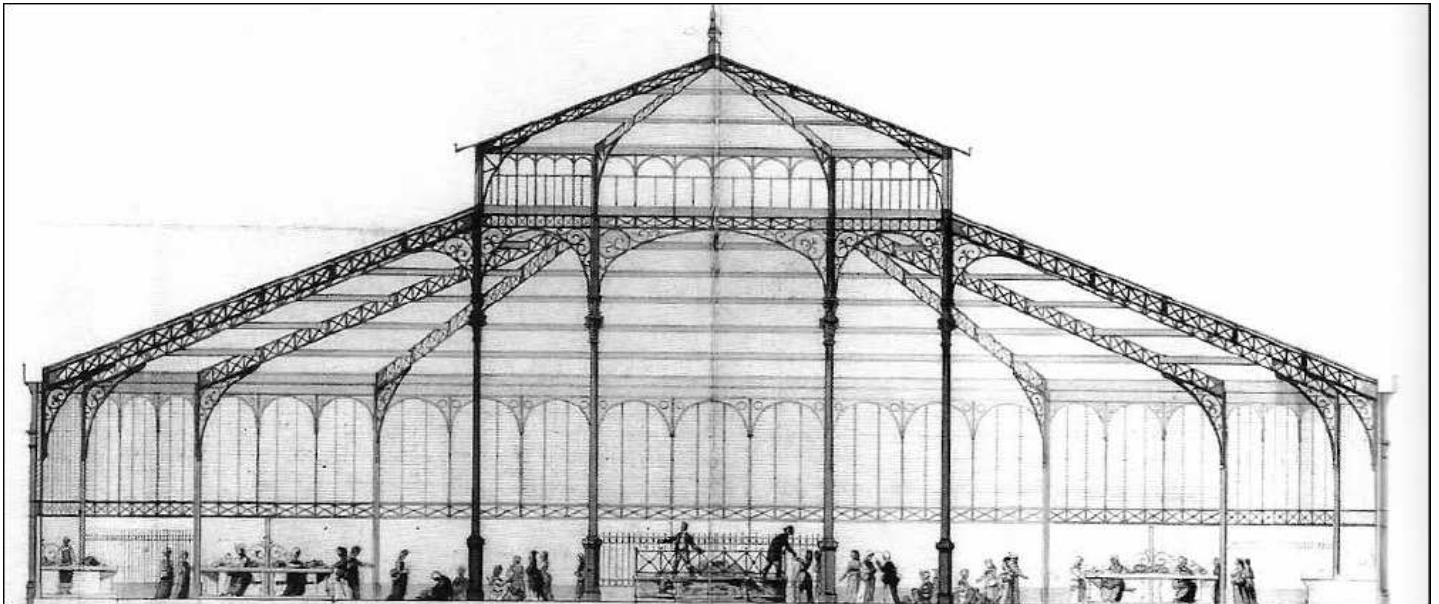


# Place de l'Observatoire et Halles Laissac

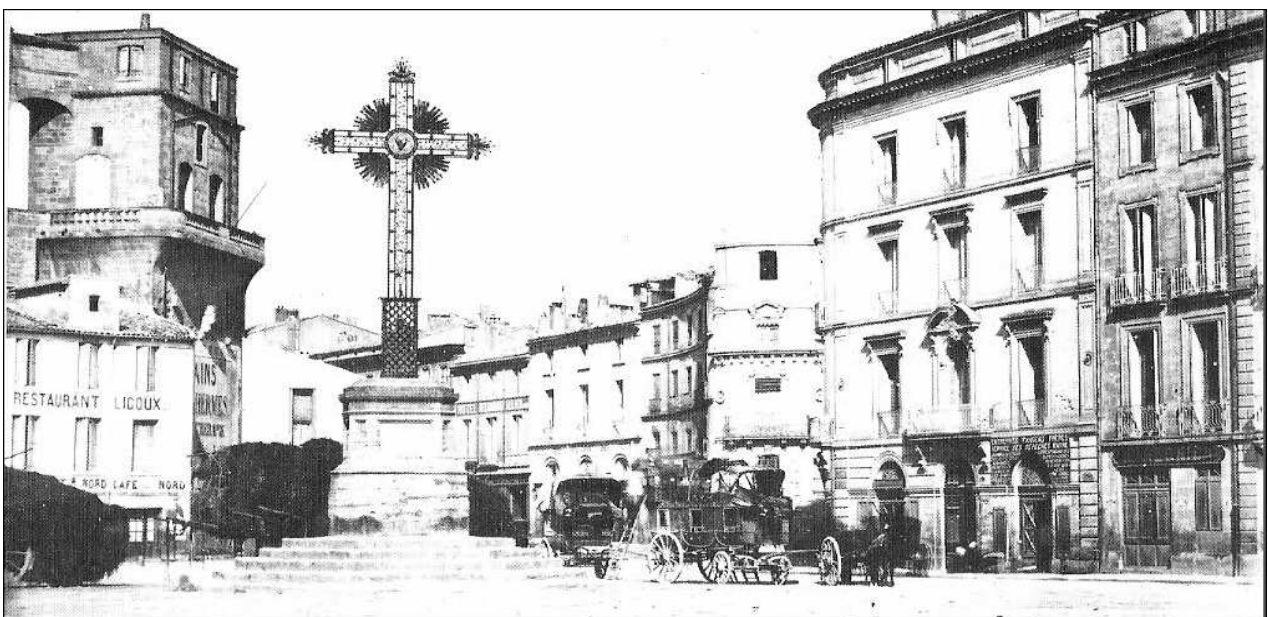
Annexe 1 : photos diverses 1880-1965



Les Halles Balthar :



Place aux Diligences avant 1880 (Avignon, Toulouse, .... )



# Place de l'Observatoire et Halles Laissac

## Annexe 2 : un peu d'histoire,

**Laurent Alexandre Laissac** (prénomé usuellement *Alexandre*), né à [Olargues](#) le [7 novembre 1841](#), décédé à [Montpellier](#) le [7 janvier 1913](#), a été [conseiller général](#) de l'[Hérault](#) et [maire de Montpellier](#). Alexandre Laissac est le fils de Laurent Laissac, boulanger d'Olargues, et de Rose Sophie Berbié. Il est allé vivre chez son oncle Gustave Laissac (° 1809, † 1858), procureur général près la Cour d'appel de Montpellier.

Alexandre Laissac appartenait au courant de la [Libre-pensée](#). Il a fait partie du groupe Libre-pensée *Victor Hugo* de Montpellier. Il a beaucoup œuvré au développement de l'enseignement laïque. Aux différentes élections, il se présentait sous la bannière des Républicains modérés. Il a pris position contre le cléricisme, interdisant par exemple les processions dans les rues de Montpellier dans un arrêté du [20 mai 1880](#).

L'enseignement du [droit](#) avait été supprimé à Montpellier à la [Révolution](#). Alexandre Laissac est intervenu auprès du ministre de l'instruction publique. Par décret du [28 novembre 1878](#), l'école de Droit est rétablie. Alexandre Laissac s'est intéressé aux arts. Il a passé des commandes à plusieurs artistes. Le sculpteur [biterrois Jean-Antoine Injalbert](#) a réalisé: les «Lions», statues à l'entrée du [Peyrou](#) en 1883, les quatre statues du théâtre, le fronton «Injalbert» place de la Comédie,.....

Il n'y avait à Montpellier que des établissements religieux pour l'enseignement des jeunes filles. Une loi ayant été votée le [21 décembre 1880](#) sur la création de Lycées de filles, Alexandre Laissac saisit l'occasion pour créer le [lycée Clemenceau](#) premier lycée de jeunes filles en France.

Le conseil municipal du [10 juillet 1877](#) décide la création de halles situées boulevard du Jeu de Paume. Celles-ci portent aujourd'hui son nom. Construites par les architectes Omer Lazard et Victor Alaus, elles ont été inaugurées le [6 novembre 1880](#). Ces halles de structure métalliques avaient une forme de polygone à 18 côtés. Elles ont été [remplacées en 1966](#) par l'immeuble actuel, qui comprend un parking.

## Annexe 3 : le Choix présenté ds la presse

Réuni le lundi 13 janvier 2014 à la SERM et présidé par Hélène MANDROUX, maire de la Ville de Montpellier, le jury a retenu la proposition de Christophe GULIZZI Architecte, basé à Marseille pour l'architecture du projet, qui remplacera les halles Laissac actuelles. Ce projet avait reçu un avis consultatif favorable de la CCI et des représentants des halles et des commerces qui s'étaient réunis vendredi dernier. Dans le projet retenu, le parti architectural privilégie un jeu permanent entre l'ombre et la lumière grâce à une résille métallique qui traduit un choix fort dans la relation « dedans-dehors » tout en créant des espaces de partage " sous galerie". La totalité de la place sera réaménagée à cette occasion, ainsi que la rue Anatole France, faisant de cette opération un projet d'espace public autant qu'une icône architecturale. Les critères de choix du projet retenu reposaient sur :

- l'optimisation du fonctionnement de la halle. L'offre commerciale sera maintenue voire renforcée aux environs de 25 étals, d'une surface minimale de 550m<sup>2</sup>, permettant de diversifier les activités actuelles et de dégager une plage horaire d'ouverture plus large, - de nouveaux services avec : **un restaurant de type traditionnel en R+1** pour contribuer à l'animation de l'équipement, à la mise en valeur des produits frais des halles, avec des espaces et terrasses partagés au sein de la halle pour générer la dynamique et les flux favorables à l'activité commerciale, - le maintien en sous-sol d'un stationnement pour les commerçants et les clients des halles,

En accompagnement de ce projet, la Ville de Montpellier réfléchit à la requalification des liaisons avec le Nouveau Saint Roch et a notamment lancé une étude pour la requalification de la rue d'Alger. (Plan ?)



Ce projet d'après les plans semble répondre aux orientations énoncées plus haut; Il manque cependant de précisions concernant son périmètre vers les rues A France et Durand qui devraient y être intégrées. En outre la surface au sol a été augmentée alors que l'espace est déjà trop étroit : Le même projet réduit de 20 à 30% en emprise serait déjà plus acceptable; Le traitement des poubelles, le fonctionnement des feux ou la place des vélos des flux de piétons n'y apparaissent pas.

